

CONSEIL ACADEMIQUE
D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

AVIS n° 2016/02/02-03

Le **conseil académique**, en sa séance du 02 février 2016, sous la présidence d'Yvon BERLAND, Président,

Vu le Code de l'Education,
Vu les statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,

DECIDE :

**OBJET : désignation des membres de la section disciplinaire
compétente à l'égard des enseignants-chercheurs et des enseignants**

Collège des professeurs des universités ou personnels assimilés

Monsieur Vincent EGEA, Madame Sophie CHAUVET, Monsieur Philippe CASSUTO, Madame Ariel MENDEZ sont élus au sein de la section disciplinaire, au titre de représentant des professeurs des universités.

Cet avis est adopté à l'unanimité.

Collège des maîtres de conférences ou personnels assimilés

Madame Sophie LAMOUREUX, Madame Valérie ANDRIEU PONEL, Monsieur Eric VALERIO, Monsieur François DEVRED sont élus au sein de la section disciplinaire, au titre de représentant des maîtres de conférences.

Cet avis est adopté à l'unanimité.

Collège «Autres enseignants»

Monsieur LAPEBIE et Madame SABATIER sont élus au sein de la section disciplinaire, au titre de représentant des personnels «autres enseignants».

Cet avis est adopté à l'unanimité.

Membres en exercice : 78

Quorum : 39

Présents et représentés : 69

Fait à Marseille, le 02 février 2016

Yvon BERLAND

